

LE DÉPARTEMENT

MAPA: Marché à Procédure Adaptée

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

DÉPARTEMENT DU RHÔNE ERASME - MISSION TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION Parc d'Activités Innovantes - 69930 ST CLEMENT LES PLACES Tél: 04.74.70.68.40 - Fax: 04.74.70.68.41 E-mail:



OBJET DU MARCHE:

Installation d'un Cluster Oracle 11g RAC Installation d'un Cluster Oracle Http Server 11g

Date et heure limites de réception des offres :

Le 13 novembre 2009 à 17 heures

Personne publique contractante: DEPARTEMENT DU RHONE

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Article premier : Objet de la consultation

1.1 - Objet :

L'objet de cette consultation est le chiffrage et la réalisation des travaux d'installation d'un cluster de deux serveurs de base de données Oracle 11g Real Application Cluster, d'une part, ainsi que le chiffrage et la réalisation des travaux d'installation d'un cluster de deux serveurs de Oracle HTTP Server 11g d'autre part.

Pour chacune de ces deux parties, une documentation détaillé devra aussi être rédigée.

Installation de Oracle Standard DB RAC 11q

La prestation doit comprendre les points suivants :

- Installation d'Oracle Standard Edition 11g Real Application Cluster (dernière release Stable)
- Mise en place d'une base de données 11g.
- Mise en place de la politique de sauvegarde en mode ArchiveLog.
- Ecriture des scripts de sauvegarde, démarrage, arrêt de la base et des listeners.
- Rédaction de la procédure d'ajout d'un noeud au cluster.
- Rédaction de la procédure de failover, passage en mode dégradé, retour en mode normal.
- Rédaction de la procédure de restauration de la base de données.
- Rédaction des procédures de sauvegarde, démarrage, arrêt de la base et des listeners.

Contraintes liées à l'environnement d'exploitation :

- L'Operating System sera Unbuntu Server (base Debian) ou SaintOs (base RedHat).

Installation de Oracle HTTP Server 11q

La prestation doit comprendre les points suivants :

- Installation d'Oracle HTTP Server 11g (dernière release Stable) sur un cluster de deux serveurs
- Mise en place de la connexion avec le cluster de base de données.
- Ecriture des scripts démarrage, arrêt du service Http.
- Rédaction de la procédure d'ajout d'un noeud au cluster.
- Rédaction de la procédure de failover, passage en mode dégradé, retour en mode normal.
- Rédaction des procédures de démarrage, arrêt du service Http.

Contraintes liées à l'environnement d'exploitation :

L'Operating System sera Unbuntu Server (base Debian) ou SaintOs (base RedHat).

Pour les deux prestations décrites, sont à la charge du Département du Rhône :

- La fourniture des serveurs : Bi-processeurs Quad Core pour Oracle db et serveurs lames pour Oracle Http.
- Le filtrage et la sécurisation des serveurs.
- La migration de la base de production (oracle 10g) vers le système cible.
- La migration des ressources statiques de la passerelle http de production (Oracle HTTP Server 10g) vers le cluster Oracle HTTP Server cible.

1.2 - Commande :

Le bon de commande sera notifié par la personne responsable du marché par voie postale et par fax.

Article 2 : Conditions de la consultation

2.1 - Etendue de la consultation

Le présente marché à procédure adaptée est soumis aux dispositions des articles 28 et 40.2 du Code des marchés publics.

2.2 - Modifications de détail au dossier de consultation

La personne responsable du marché se réserve le droit d'apporter au plus tard 10 jours avant la date limite pour la remise des offres, les modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

2.3- Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **1 mois** à compter de la date limite de réception des offres.

2.4 - Mode de règlement du marché

Le mode de règlement est le virement. Le délai de paiement ne peut excéder 45 jours conformément à l'article 96 du code des marchés publics.

Article 3 : Présentation des candidatures et offres

Le présent dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française.

Chaque candidat aura à produire un projet de marché comprenant les pièces suivantes :

- ✓ Un devis détaillé de la prestation demandée
- ✓ Les délais d'intervention
- ✓ Le présent document, daté et signé
- ✓ une liste de références en relation avec la prestation demandée

Article 5: Jugement des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- 50% pour le prix
- 30% pour les références techniques et le savoir faire.
- 20% pour la Disponibilité des intervenants

Le jugement des offres donnera lieu à un classement des offres. L'offre la mieux classée sera donc retenue.

Article 6 : Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les candidats transmettent leur offre (par courrier, par mail ou par fax) avant le et ce, à l'adresse suivante :

DÉPARTEMENT DU RHÔNE ERASME – MISSION TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION Parc d'Activités Innovantes 69930 ST CLEMENT LES PLACES Tél: 04.74.70.68.40 - Fax : 04.74.70.68.41 E-mail : pgl@erasme.org

Les plis qui seraient remis après la date et l'heure limites précitées, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Cachet de l'entreprise

Date et signature du candidat